



COMMISSION DE L'OMT POUR L'AFRIQUE

Cinquante-huitième réunion de la CAF et 10YFP Conférence et Symposium du tourisme durable sur les tendances de production et de consommation durables
Date: **19-21 avril 2016**

CAF/58/Note Info.
Madrid, février 2016
Original : Français

NOTE D'INFORMATION GÉNÉRALE

1. Conformément à la décision **CAF/DEC/13(LVII)** prise par la Commission de l'OMT pour l'Afrique (CAF) à sa cinquante-septième réunion à Medellin, en Colombie, le 12 septembre 2015, la **cinquante-huitième réunion de la CAF** suivie de la **10YFP Conférence et Symposium du tourisme durable sur les tendances de production et de consommation durables**, se tiendront à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du **19 au 21 avril 2016**, sur invitation du Gouvernement de la Côte d'Ivoire. Ces réunions sont ouvertes à la participation des États membres et d'autres délégations invitées, aux membres affiliés de l'OMT ainsi qu'aux autres représentants du secteur touristique.

I. LIEU DES RÉUNIONS

2. Les réunions se tiendront à : SOFITEL Abidjan Hôtel Ivoire
Adresse : Boulevard Hassan II, 08 BP 01 Abidjan 08
Abidjan, Côte d'Ivoire
Tél.: (+225) 22 48 26 26
Fax: (+225) 22 44 65 18
Courriel : www.sofitel.com

II. RÉPONSE À L'INVITATION

3. Les gouvernements et autres instances invités par le Secrétaire général sont priés de faire parvenir au plus tard le **12 avril 2016**, leur réponse aux adresses suivantes en indiquant autant que possible, la composition de leur délégation :

Mme Elcia Grandcourt Directrice de Programme Programme régional pour l'Afrique Organisation mondiale du tourisme (OMT) Capitán Haya, 42 28020, Madrid Espagne Tél.: (+34 91) 5678150 Fax: (+34 91) 571 37 33 E-mail: caf@unwto.org	M. N'CHO-MOTTOH Roger-Marcel Chef de Cabinet / Ministère du Tourisme Immeuble Nour Al Hayat, 7 ^{ème} Etage – Plateau BP V 184 Abidjan – Côte d'Ivoire Tél. : (+225) 20 24 26 63 / 64 Fax : (+225) 20 24 26 64 Courriel : sepcaf.omt@gmail.com
--	--

III. STATUT DES PARTICIPANTS

4. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire prendra les mesures nécessaires pour faciliter l'arrivée et le départ des délégués invités par l'Organisation, ainsi que leur séjour en Côte d'Ivoire. Au cours de ce séjour, les délégués jouiront des privilèges et immunités prévus par la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies du 13 février 1946.

IV. FORMALITÉS D'ENTRÉE

5. Un passeport en cours de validité est obligatoire en Côte d'Ivoire. Les visas d'entrée peuvent être obtenus auprès des représentations diplomatiques et consulaires de à l'étranger. Pour les ressortissants des pays de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), aucun visa d'entrée ne sera nécessaire.

6. Pour les participants en provenance de pays où la Côte d'Ivoire n'a pas de représentation diplomatique, un visa sera délivré à l'arrivée à l'aéroport à Abidjan.

V. TRANSPORT

7. Le Ministère du tourisme de Côte d'Ivoire assurera gratuitement pour tous les participants, le transfert entre l'aéroport et l'hôtel à l'arrivée et au départ, ainsi que les déplacements entre les hôtels et le lieu des réunions. Aussi, tous les participants sont-ils priés de s'inscrire en ligne au lien suivant : <http://africa.unwto.org/event/58th-unwto-caf-meeting>

VI. ACCUEIL À L'AÉROPORT

8. Un bureau d'accueil et d'information sera ouvert aux participants à l'aéroport international FELIX HOUPHOUET BOIGNY d'Abidjan à partir du 17 avril 2016.

VII. HÉBERGEMENT

9. Les délégués sont priés de prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires pour effectuer leur réservation auprès des hôtels dont la liste est jointe, par téléphone, fax ou courriel et préciser qu'ils assisteront à la **cinquante-huitième réunion de la CAF suivie de la Conférence annuelle 2016 des parties prenantes et symposium du programme sur le tourisme durable du 10YFP qui se tiendront à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 19 au 21 avril 2016.**

N° d'ordre	Etablissements	Catégorie de la chambre	Tarif	Coordonnées	Distance/ durée du trajet par rapport au lieu de la manifestation
1	Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire (5*)	Chambre standard	190 000 F CFA	Boulevard Hassan II – Abidjan Tél : +225 22 48 26 26 Fax: +225 22 44 65 18 e-mail: H8844@sofitel.com site web : www.sofitel.com	
2	Radisson Blu Hôtel (5*)	Chambre standard	176 800 F CFA	Boulevard de l'Aéroport Abidjan-Port Bouet, Tél : +225 21 22 20 00 Fax : +225 21 22 20 20 e-mail : evelyne.nguessan@radissonblu.com site web : https://www.radissonblu.com/en/hotel-abidjan	16.2 km / 22 minutes
		Chambre Business class	185 600 F CFA		
		Suite Junior	280 000 F CFA		
		Suite Exécutive	380 000 F CFA		
3	Hôtel Tiama Abidjan (5*)	Chambre « Classique »	110 000 F CFA	Boulevard de la République – Plateau Tél : +225 20 31 33 33 Fax : +225 20 31 31 31 e-mail : com@hotel.tiama.ci site web : www.hotel.tiama.ci	5.7 km / 10 minutes
		Chambre « Supérieure »	130 000 F CFA		
		Junior-suite	195 000 F CFA		
		Exécutive-suite	295 000 F CFA		
4	Heden Golf Hôtel (4*)	Chambre « Supérieure »	80 000 F CFA	Tel : +225 22 43 74 00 Fax : +225 22 43 05 44 e-mail : mwilliam@iroko.ci site web : www.hedengolfhotel.com	5.4 km / 10 minutes
		Chambre « Exécutive »	90 000 F CFA		
		Suite junior	160 000 F CFA		
5	Ivotel (2*)	Studio – Suite –	65 000 F CFA	Immeuble Ivotel - Plateau Rue Gourgas Tél : +225 20 25 66 66 Fax : +225 20 25 66 67	5.5 km / 10 minutes

		Appartement		e-mail : ivotel@ivotel.com site web : www.ivotel.com	
6	Onomo (2*)	Chambre standard	63 800 F CFA	Boulevard de l'Aéroport Félix Houphouet Boigny Tél : +225 21 21 21 91 e-mail : onomo.abidjan@onomohotel.com site web : www.onomohotel.com	15 km / 21 minutes
7	Residence EDEN PARK	Suite	60 000 F CFA	II Plateaux Aghien Tél: +225 48 44 48 90 +225 08 06 97 68 Site web: www.residencesivoire.com	5.9 km / 15 minutes
		Appartement	120 000 F CFA		
8	Hôtel Horizon (2*)	Chambre standard	45 000 F CFA	Boulevard de France CHU est Cocody deux plateaux Tél : 22 44 88 89 e-mail : hotelhorizon@hotmail.com	3.5 km / 7 minutes

VIII. RÈGLES SANITAIRES

10. Les participants sont dans l'obligation de se faire vacciner contre la fièvre jaune avant leur départ.

IX. INSCRIPTION ET BADGES

11. Il est prévu sur le lieu des réunions un comptoir d'inscription qui sera ouvert **deux jours** avant le début des travaux. Les badges seront remis au moment de l'inscription.

X. LANGUES DE TRAVAIL

12. Les langues de travail de la Commission et de la conférence seront l'anglais et le français. Les documents seront préparés dans ces deux langues et il est prévu un service d'interprétation simultanée en ces deux langues.

XI. RÉGLEMENTATION MONÉTAIRE

13. La monnaie locale de la République de Côte d'Ivoire est le Franc CFA (XOF). Le taux de change en date du 16 février 2016 en US Dollars et en Euro est de :

Euro	655,96 francs CFA (achat)	655,96 francs CFA (vente)
USD	587,01 francs CFA (achat)	587,01 francs CFA (vente)

XII. CLIMAT

14. La température moyenne à Abidjan au mois d'avril évolue entre 25° C minimum et 35° C maximum.

XIII. HEURE LOCALE

16. L'heure locale en Côte d'Ivoire est + 0000 UTC par rapport au temps universel (TU+1).

XIV. HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

17. Les banques sont ouvertes de 08 H 00 à 15 H 00.

18. Les magasins sont ouverts de 08 H 00 à 18 H 30.

19. La fonction publique est ouverte de 7 H 30 à 16 H 30.

XV. ÉLECTRICITÉ

20. La tension électrique en Côte d'Ivoire est 220 volts.

XVI. INFORMATION SUR LE SITE WEB

21. Pour plus d'information sur ces deux événements, veuillez consulter le site web de l'OMT :
<http://africa.unwto>

